



Présentation

Compétences requises

1. Maîtriser et développer des connaissances théoriques au service de la santé et de l'activité physique
2. Concevoir et mettre en œuvre un projet innovant et méthodique en activité physique adaptée au service de la santé
3. Adopter une posture réflexive et éthique en fonction des populations fragilisées et démontrer des capacités d'adaptation
4. Savoir accéder aux ressources et être capable de produire des mémoires universitaires ou des supports de communication
5. Connaître les dernières avancées en recherche sur l'activité physique et la santé
6. Savoir identifier les sources de financement et les solliciter
7. Connaître, solliciter des partenaires et se constituer un réseau pertinent en relation avec la santé et l'activité physique

**Ouvert à la formation
à l'apprentissage
depuis la rentrée 2020**



- L'objectif du Master **Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S)** est de doter les étudiants de compétences scientifiques, technologiques et professionnelles sur l'APA et la santé. Ce parcours permet aux étudiants d'exercer des responsabilités de conception, d'organisation, de développement, de promotion, de gestion et d'évaluation des projets en APA en relation (ou en lien) avec la santé au sein d'une structure (établissement, collectivités territoriales, réseau de santé, mutuelles...) ou dans le milieu de vie de l'individu à des fins de prévention, d'éducation ou de rééducation.
- Au vu du contexte politique (30 Décembre 2016, décret relatif aux conditions de dispensation de l'APA prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée) et de recherche, il apparaît nécessaire de former des experts de la conception et de la promotion des activités physiques comme moyen de prévention et d'éducation à la santé, et également capables de développer et de conduire des projets en APA en lien avec la santé. Ils seront capables de prendre en compte les avancées de la recherche dans les projets qu'ils seront appelés à développer tout au long de leur carrière professionnelle.



Et après ?

1. Insertion professionnelle

Professionnels en APA-Santé :

- Cadres en APA-S dans différents types de structure accueillant des populations fragilisées (maisons de retraite ; associations ; centre hospitaliers généraux et spécialisés, de rééducation ; collectivités territoriales...), en créant de nouvelles structures de prise en charge institutionnelles ou à domicile et proposant des activités physiques pour un public de tout âge et tout handicap et ceci en lien avec la santé.
- Coordinateur, consultant ou chef de projet en APA
- Responsable de formations pour des publics à besoin spécifique
- Responsable d'équipe
- Evalueur expert, conseil et audit en APA
- Métiers de la recherche (ingénieur d'étude, ingénieur de recherche, attaché de recherche clinique...)

2. Accès à l'inscription aux différents concours de recrutement de la fonction publique (Ministère de l'Education Nationale, des collectivités territoriales et de la protection judiciaire de la jeunesse).

3. Thèse de doctorat



Conditions d'accès

Master 1: titulaires d'une Licence APA-S (ou autres licences STAPS et autres après examen dossier et/ou entretien avec équipe de formation).

Possibilité VAE



Responsable du Master 1 : Sandrine Schiano Lomoriello
sandrine.schiano-lomoriello@univ-orleans.fr

Responsable du Master 2 : Nancy REBOT
nancy.rebot@univ-orleans.fr

Pour en savoir plus, scannez le QR Code

